

Plan Local d'Urbanisme intercommunal



RÉUNION PUBLIQUE

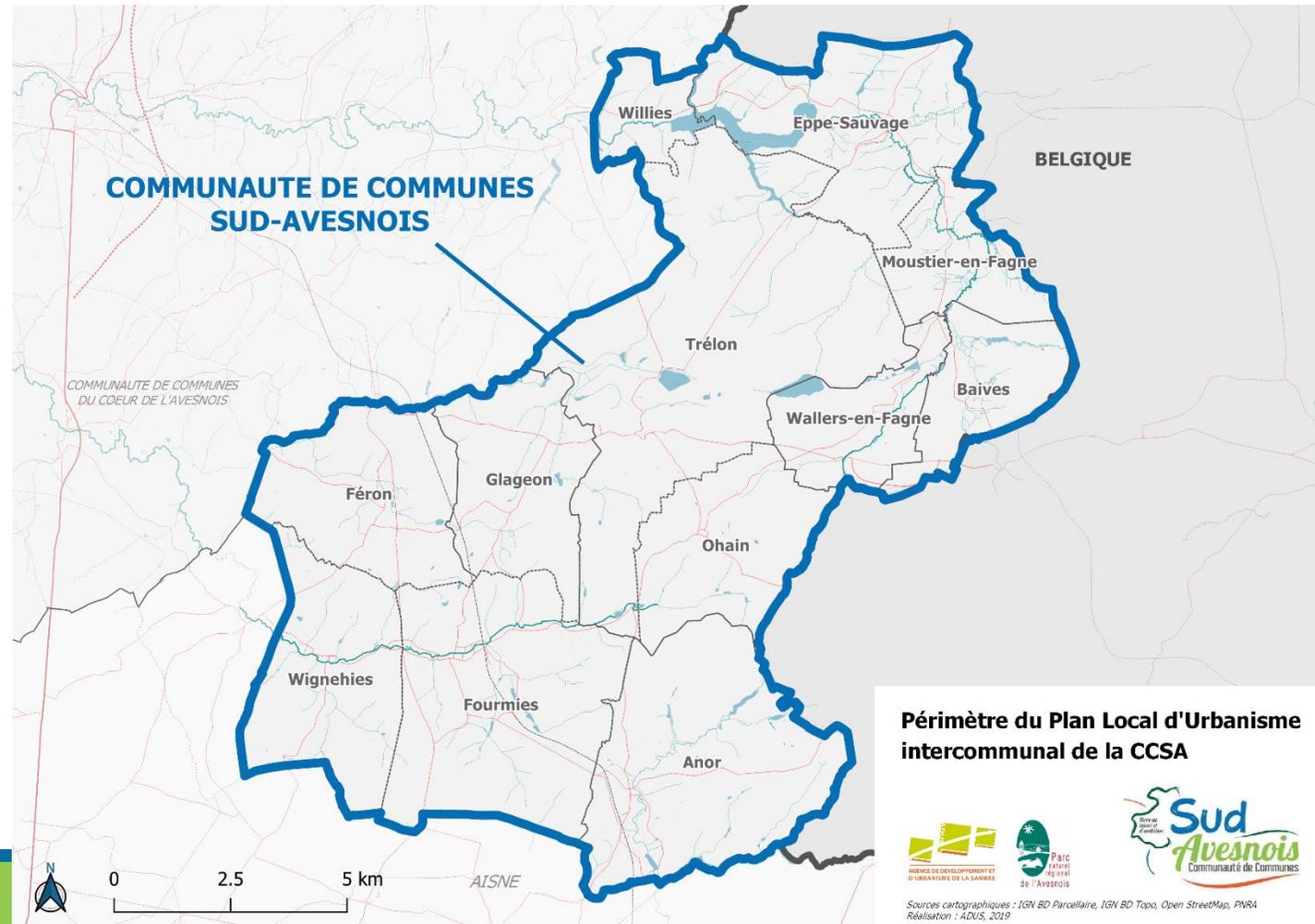
1^{ER} MARS 2019

A quoi sert un PLUi ?

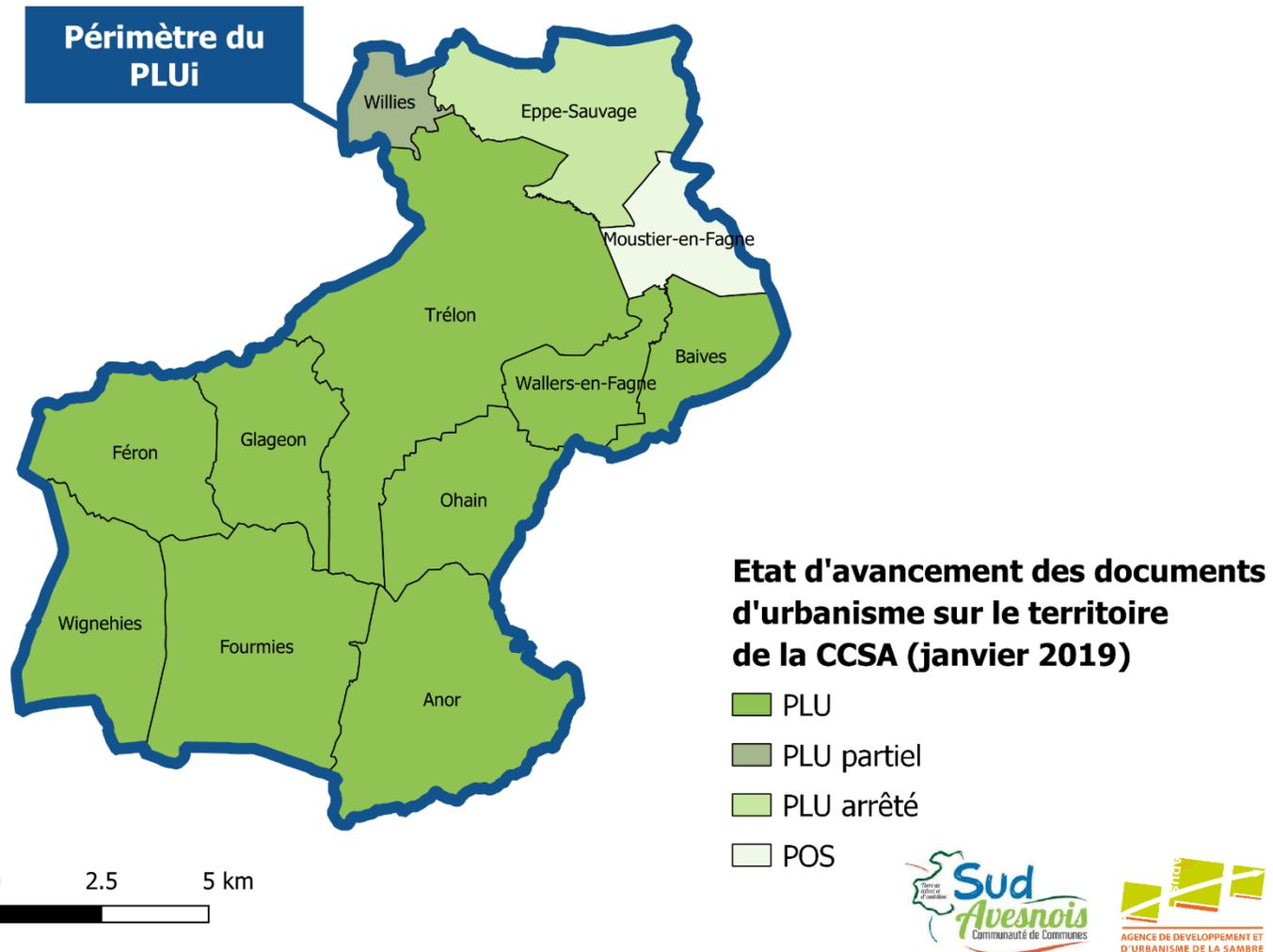
Document d'urbanisme réglementaire
**ÉLABORÉ PAR LES ÉLUS DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.**

Il est le document de référence pour
**INSTRUIRE LES AUTORISATIONS
D'URBANISME**
(certificat d'urbanisme, permis de
construire, ...).

Il s'appliquera pendant **10 ANS.**



Le PLUi est un PLU élaboré à l'échelle d'une intercommunalité. Dès son approbation, le PLUi remplacera tous les PLU et POS des communes de la CCSA.



Pourquoi remplacer les PLU par un PLUi ?

DES EVOLUTIONS NATIONALES

Habitat et urbanisme : loi ALUR (2014)

Environnement : lois Grenelle (2009 et 2010)

DES EVOLUTIONS LOCALES

Le Schéma de Cohérence Territoriale Sambre-Avesnois (SCoT) (2017)

PLUi



AMENAGER...

Une haie
Une mare
Un bois
...

PLUi

CONSTRUIRE...

Un logement
Une extension
Un abri de jardin
Un garage
Un commerce
Un entrepôt
Un hangar agricole
Un équipement
...

CREER...

Un parking
Une voirie
Une clôture
...

Sud
Avesnois
Communauté de Communes

Que contient le PLUi ?



Un **DIAGNOSTIC** du territoire qui révèle les enjeux.

COMPRENDRE



Un **PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)** qui fixe les grandes orientations stratégiques du territoire pour les 10 prochaines années.

PROJETER



Un **PLAN DE ZONAGE** à l'échelle intercommunale, qui attribue une vocation à chaque terrain.

Un zoom du plan de zonage à l'échelle de chaque commune.

DEFINIR



Un **REGLEMENT ECRIT** qui détermine pour chaque type de zone les conditions de constructibilité ou de protection des terrains.

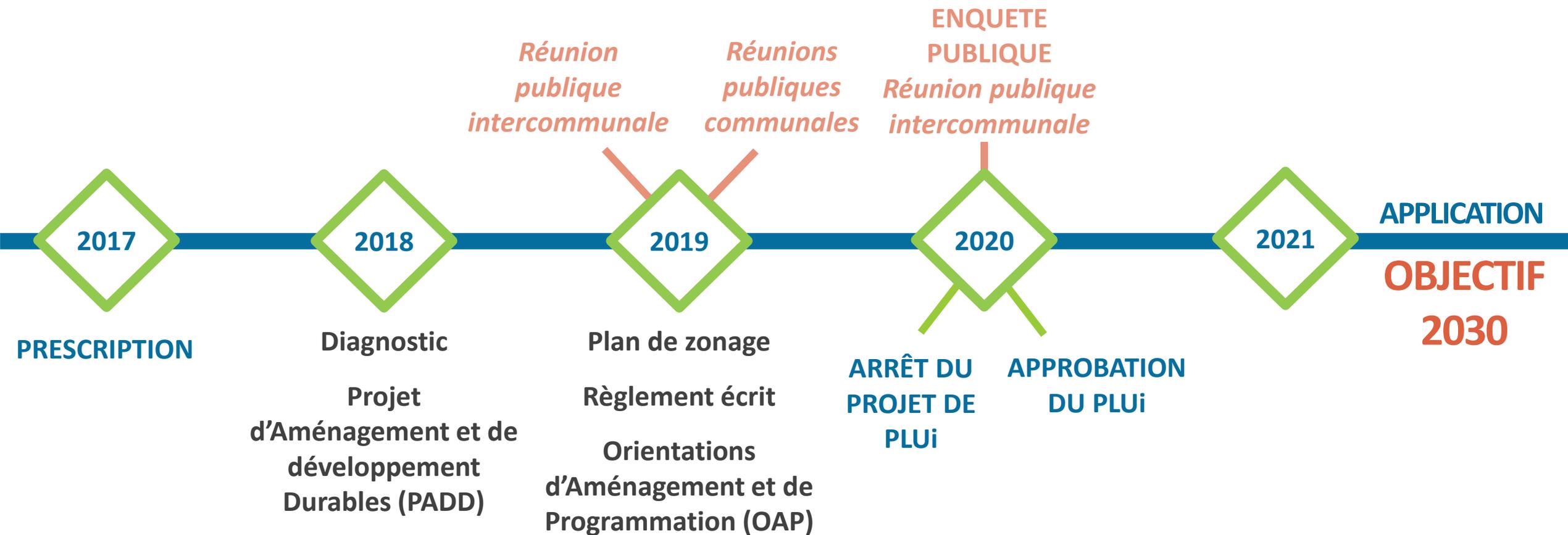
REGLEMENTER



Des **ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)** qui règlementent les opérations d'aménagement d'ensemble et qui émettent des prescriptions pour la préservation de l'environnement.

CIBLER

Calendrier du PLUi



Diagnostic

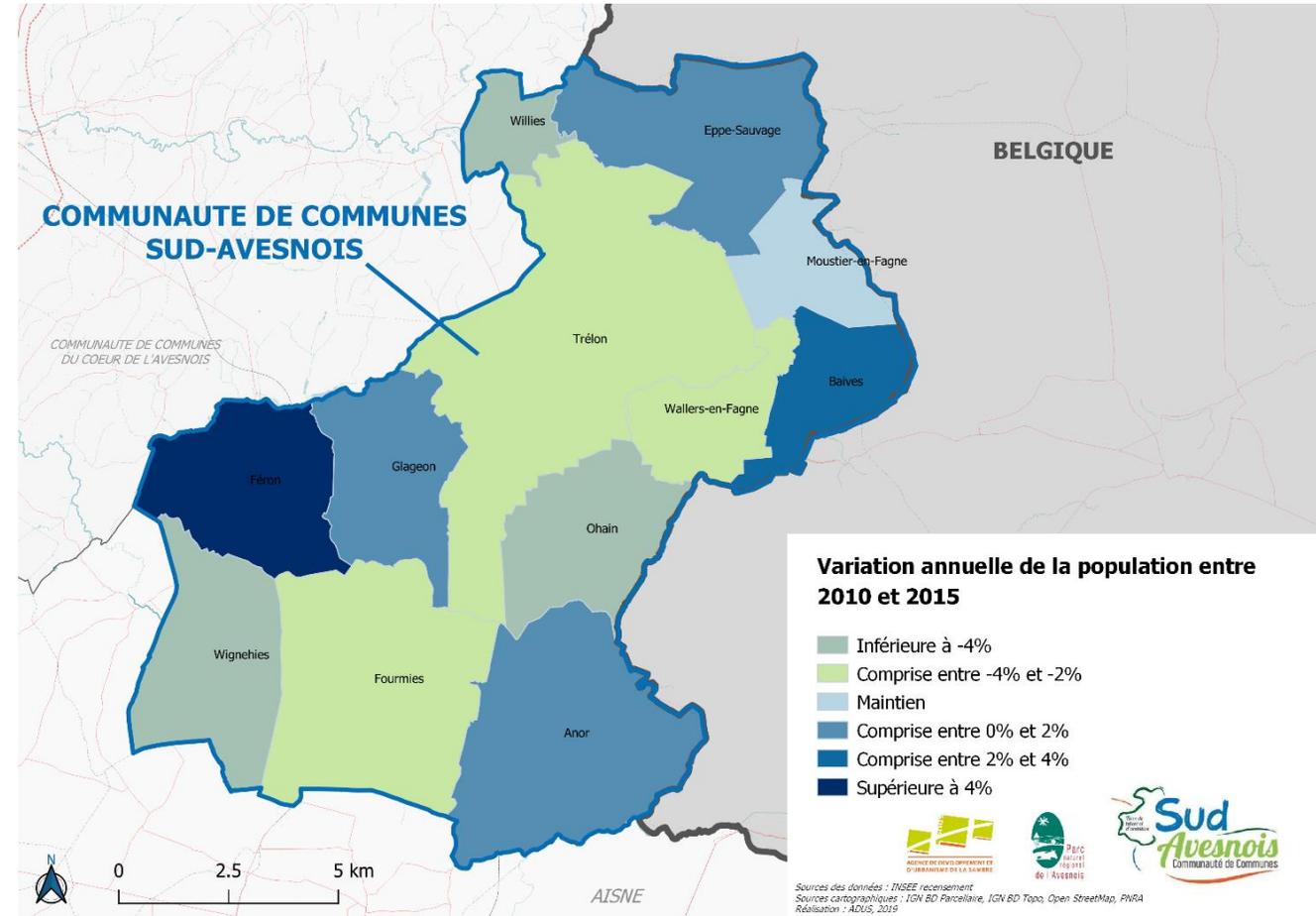
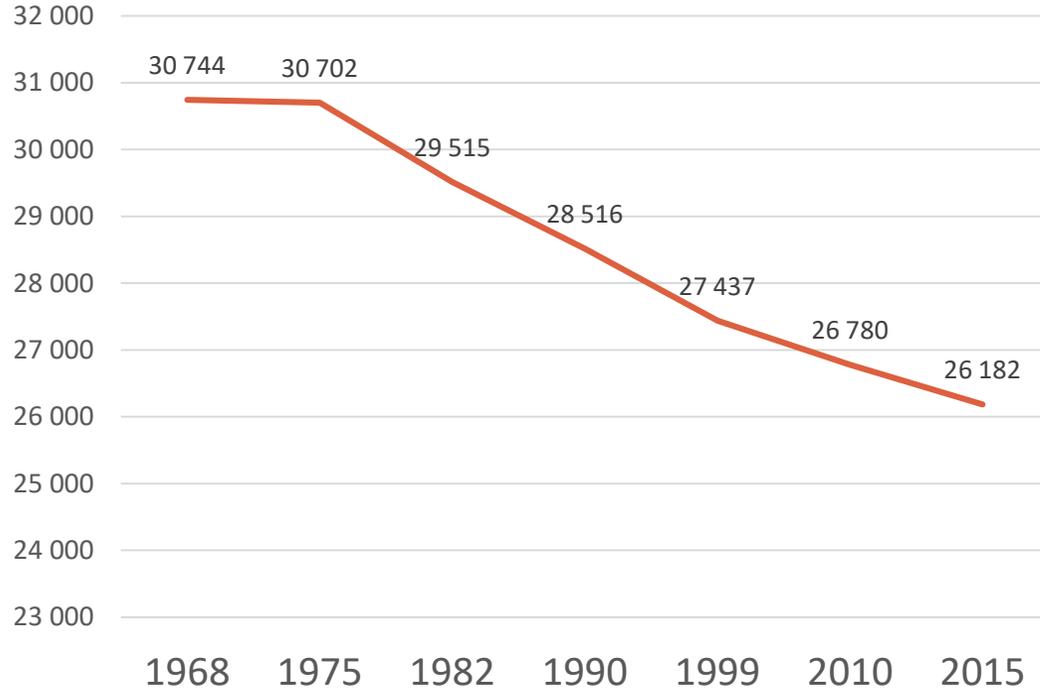
et

**Projet d'Aménagement et de
Développement Durables (PADDD)**

Une évolution démographique liée à l'histoire industrielle du territoire

Evolution du nombre d'habitants

Source : INSEE



OBJECTIF 2030 : orientations du PADD

Inverser la tendance démographique en mettant en œuvre une politique d'attractivité globale :

Essor économique

Innovation

Efficiences des services et équipements

Renforcement des connexions physiques et numériques

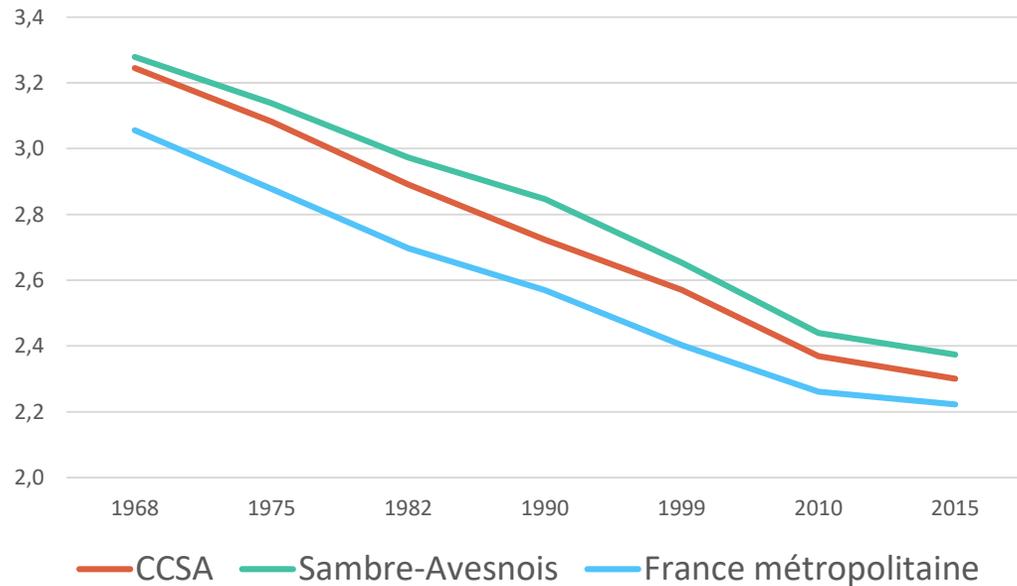
Valorisation du cadre de vie

+ 1,16 % de croissance démographique en 10 ans.

Des tendances sociétales semblables à celles constatées à l'échelle nationale

Taille des ménages

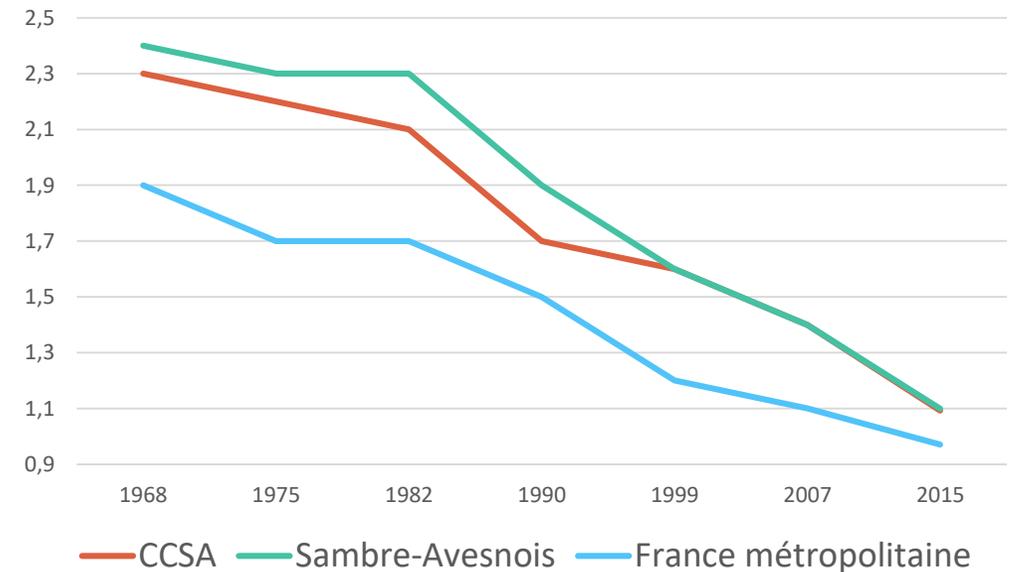
Source : INSEE



Un mouvement de décohabitation prononcé

Indice de jeunesse 0-19 ans/60 ans et +

Source : INSEE

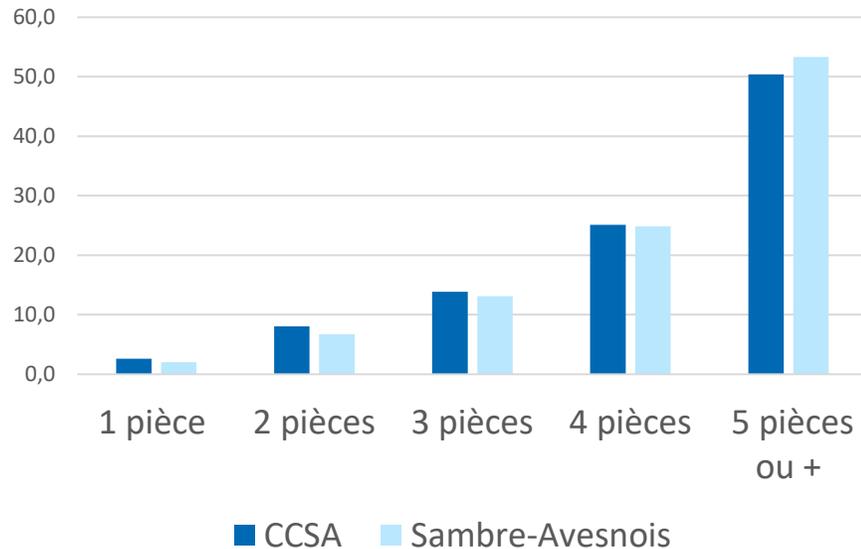


Une population vieillissante

Une offre de logements issue de l'histoire du territoire

Répartition des résidences principales selon le nombre de pièces (2015)

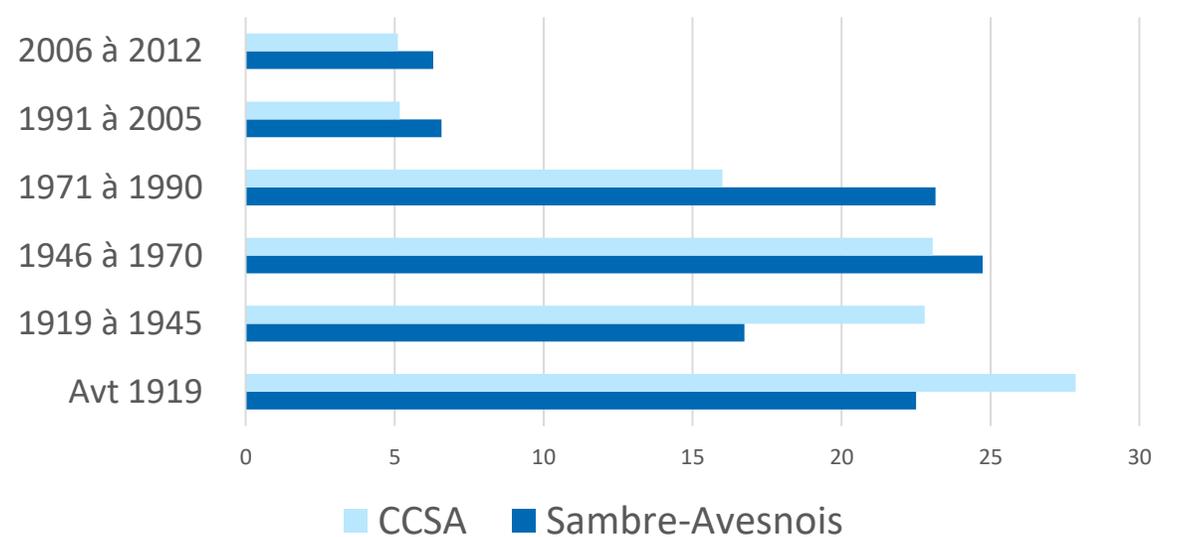
Source : INSEE



Un parc de logements composé majoritairement de grandes maisons.

Résidences principales selon la période d'achèvement (2015)

Source : INSEE



Un parc de logements ancien.

OBJECTIF 2030 : orientations du PADD

Proposer une offre de logements diversifiée et qualitative :

Suivre toutes les étapes du parcours résidentiel

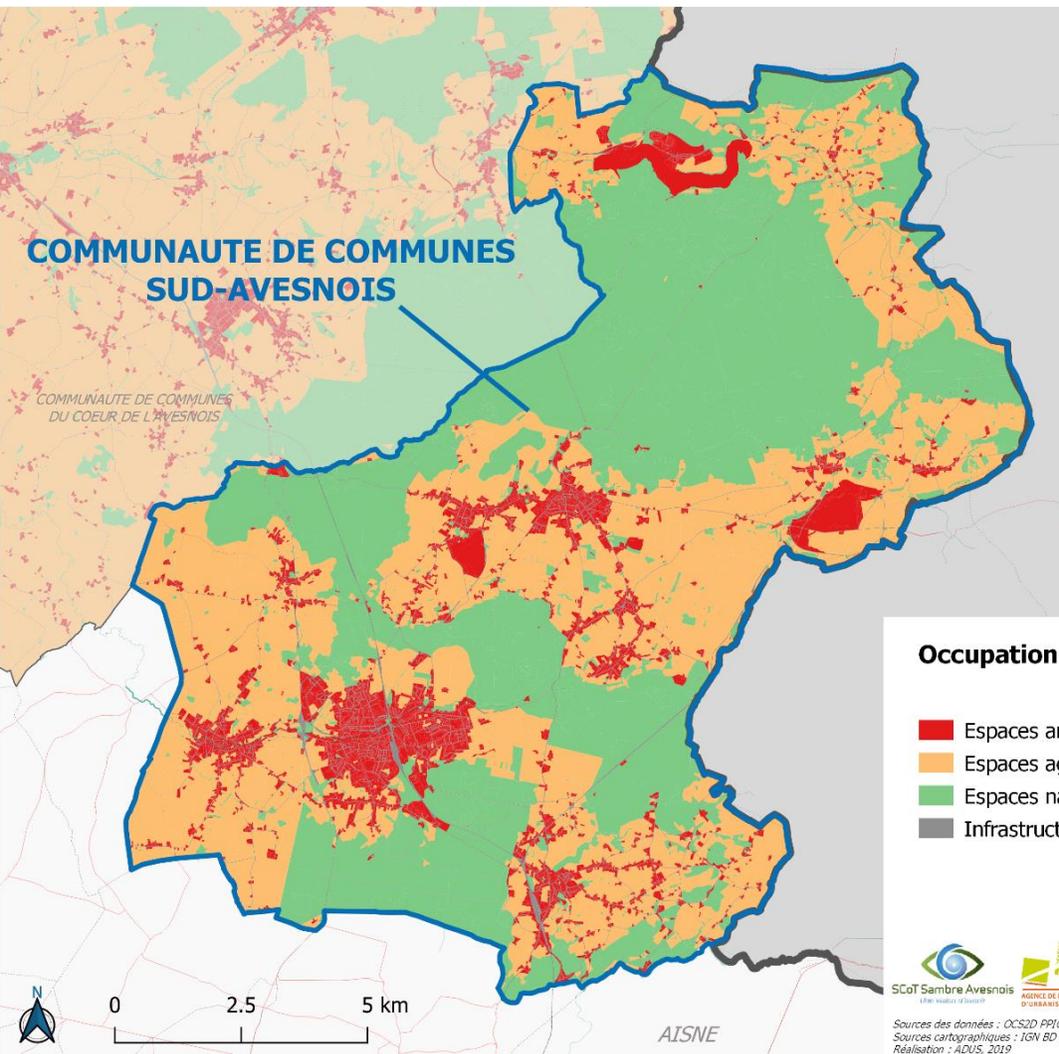
Répondre aux préoccupations sociales (vieillesse de la population, précarité énergétique, logements de petite taille, ...)

Respecter les particularités architecturales locales et l'environnement

Promouvoir les constructions à basse consommation énergétique

Des espaces artificialisés en constante augmentation

Artificialisation : perte irréversible des qualités physiques et fonctionnelles d'un site naturel ou agricole.

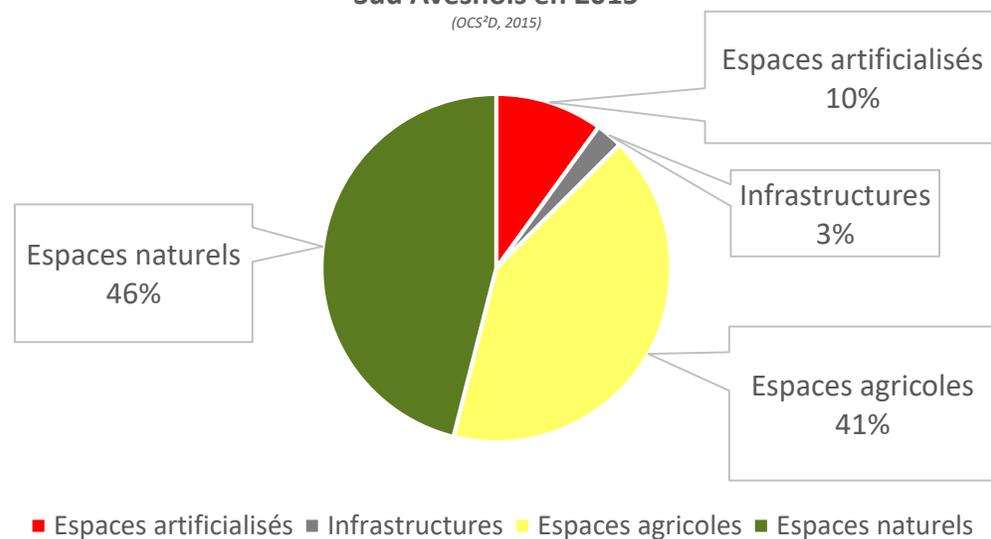


Superficie de la CCSA : 17 959 hectares

→ 1 789 hectares d'espaces artificialisés en 2015, soit **10 %** de la surface intercommunale (contre 9,30 % en 2005)

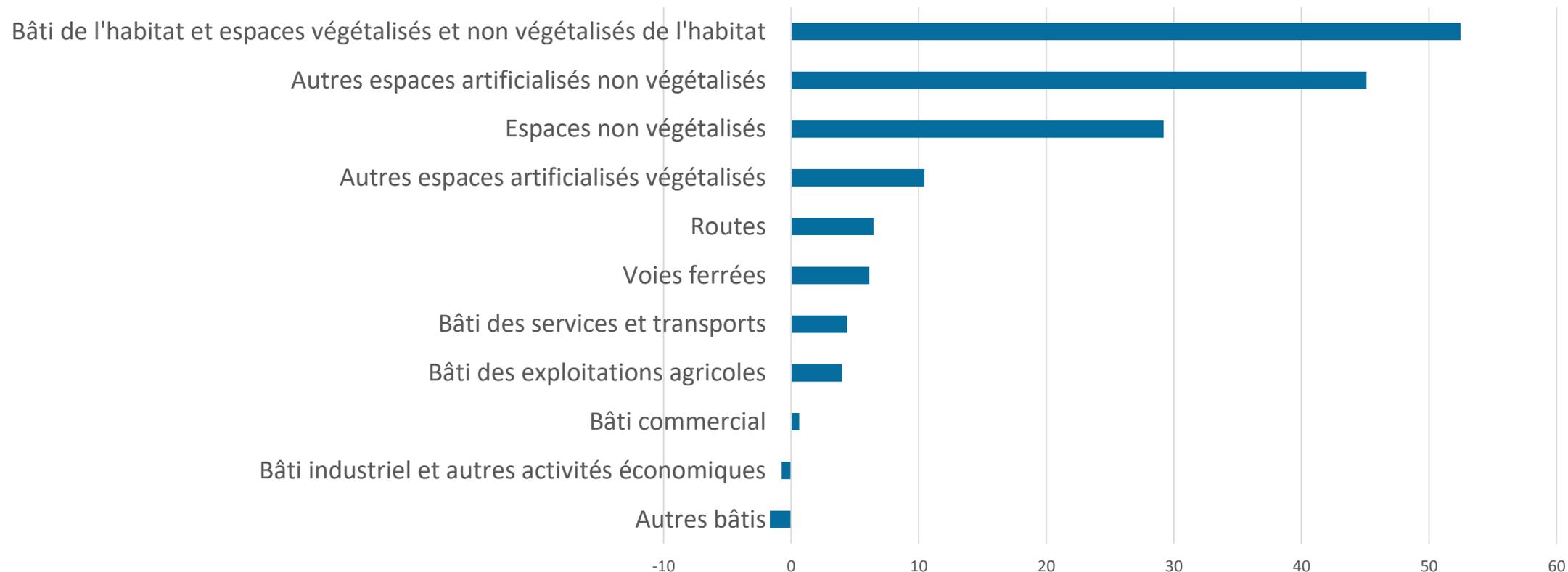
→ **+ 6,20%** entre 2005 et 2015 (127 hectares)

Profil d'occupation du sol de la Communauté de Communes Sud Avesnois en 2015
(OCS²D, 2015)



L'habitat, principal poste d'artificialisation

Evolution de l'occupation des sols des espaces artificiels entre 2005 et 2015 (en hectares) sur la CCSA
(OCS²D, 2018)



OBJECTIF 2030 : orientations du PADD

Gérer, valoriser et renouveler durablement l'espace

Respecter l'équilibre territorial

Reconquérir les logements vacants

Réhabiliter les friches

Fixer des règles de densité

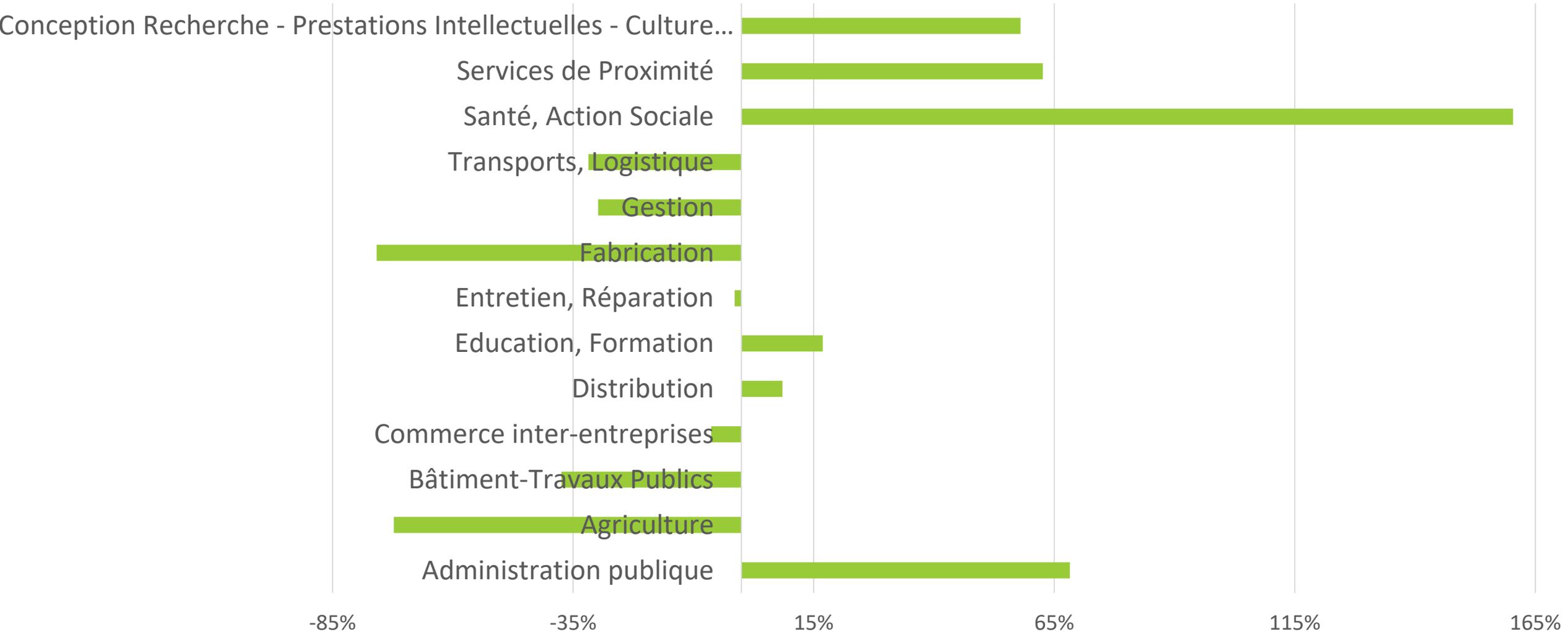
Construire au sein des espaces déjà bâtis

Limiter l'étalement linéaire

Un marché de l'emploi dominé par la sphère présenteielle

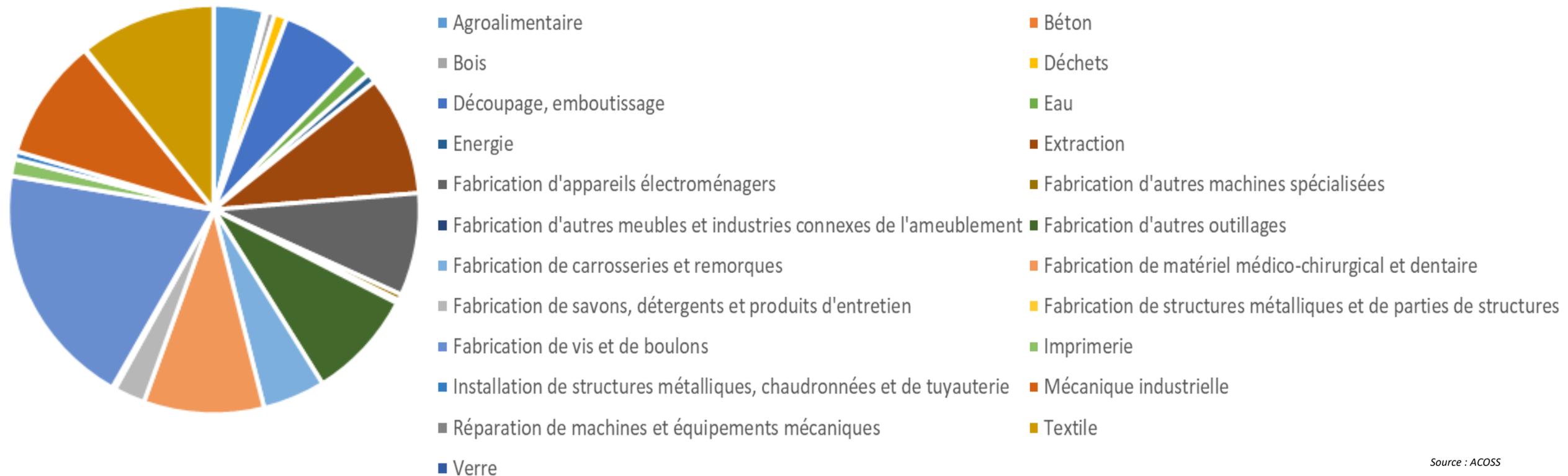
Evolution des emplois entre 1982 et 2015 sur la CCSA

Source : INSEE recensement



Un nombre et une diversité d'activités qui confèrent au territoire une réelle dimension industrielle

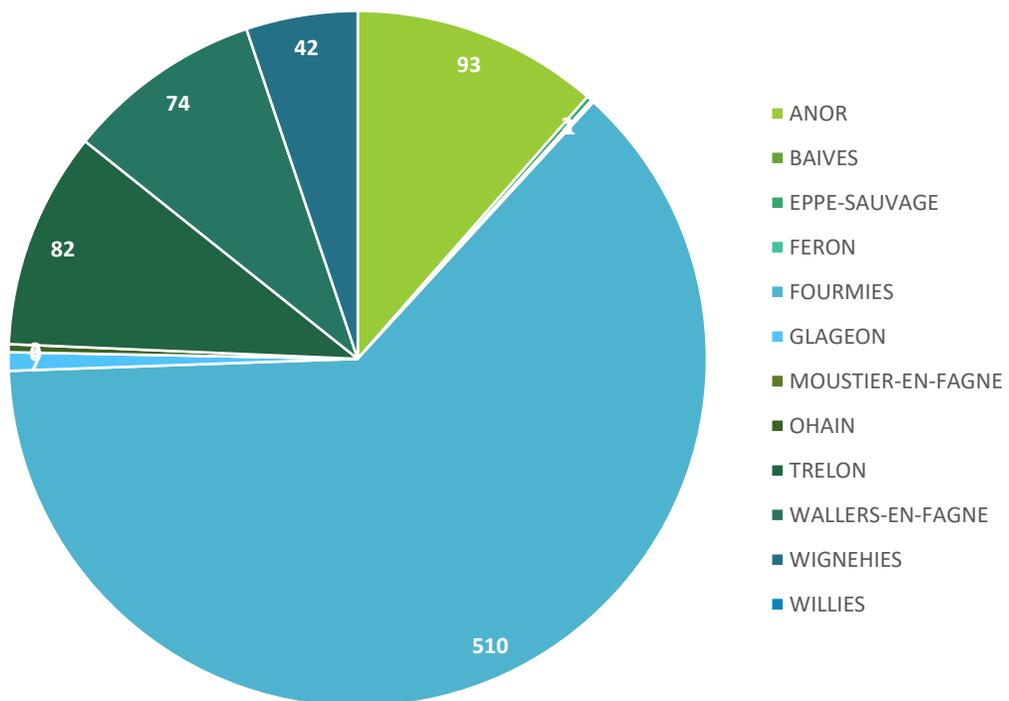
Tissu industriel en nombre d'emplois (2005)



Une concentration des emplois dans la commune de Fourmies

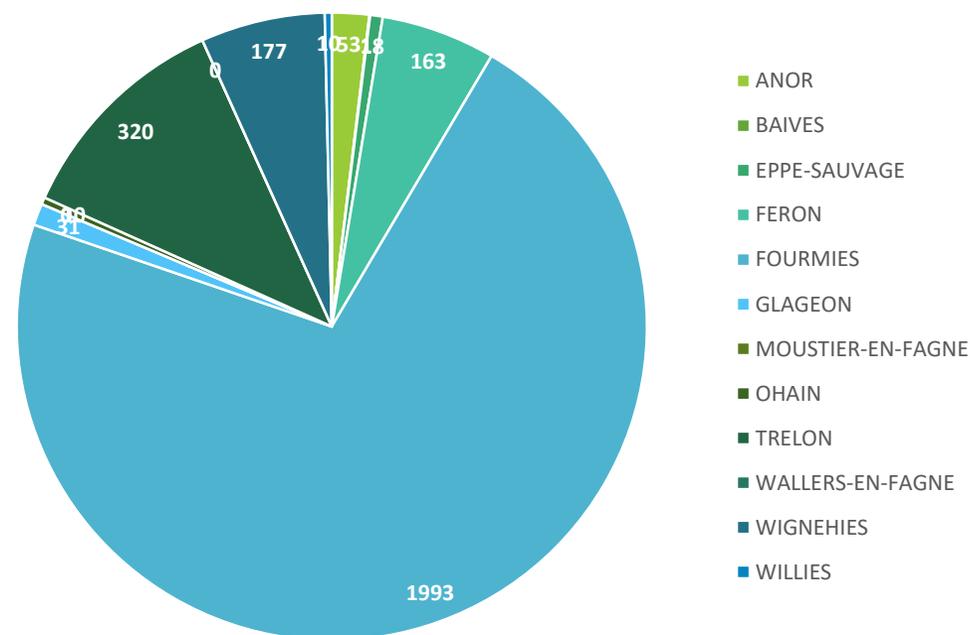
Part des emplois industriels par commune

Source : ACOSS, 2018



Part des emplois du commerce et des services par commune

Source : ACOSS, 2018



OBJECTIF 2030 : orientations du PADD

Soutenir une activité économique diversifiée et innovante

Dynamiser le commerce dans les centralités urbaines

Pérenniser et développer l'économie industrielle

Encourager l'économie de l'artisanat et des savoir-faire locaux

Soutenir l'activité agricole

Appuyer le développement touristique grâce aux atouts identitaires

S'engager en faveur de l'innovation économique et numérique

Un environnement bocager de qualité

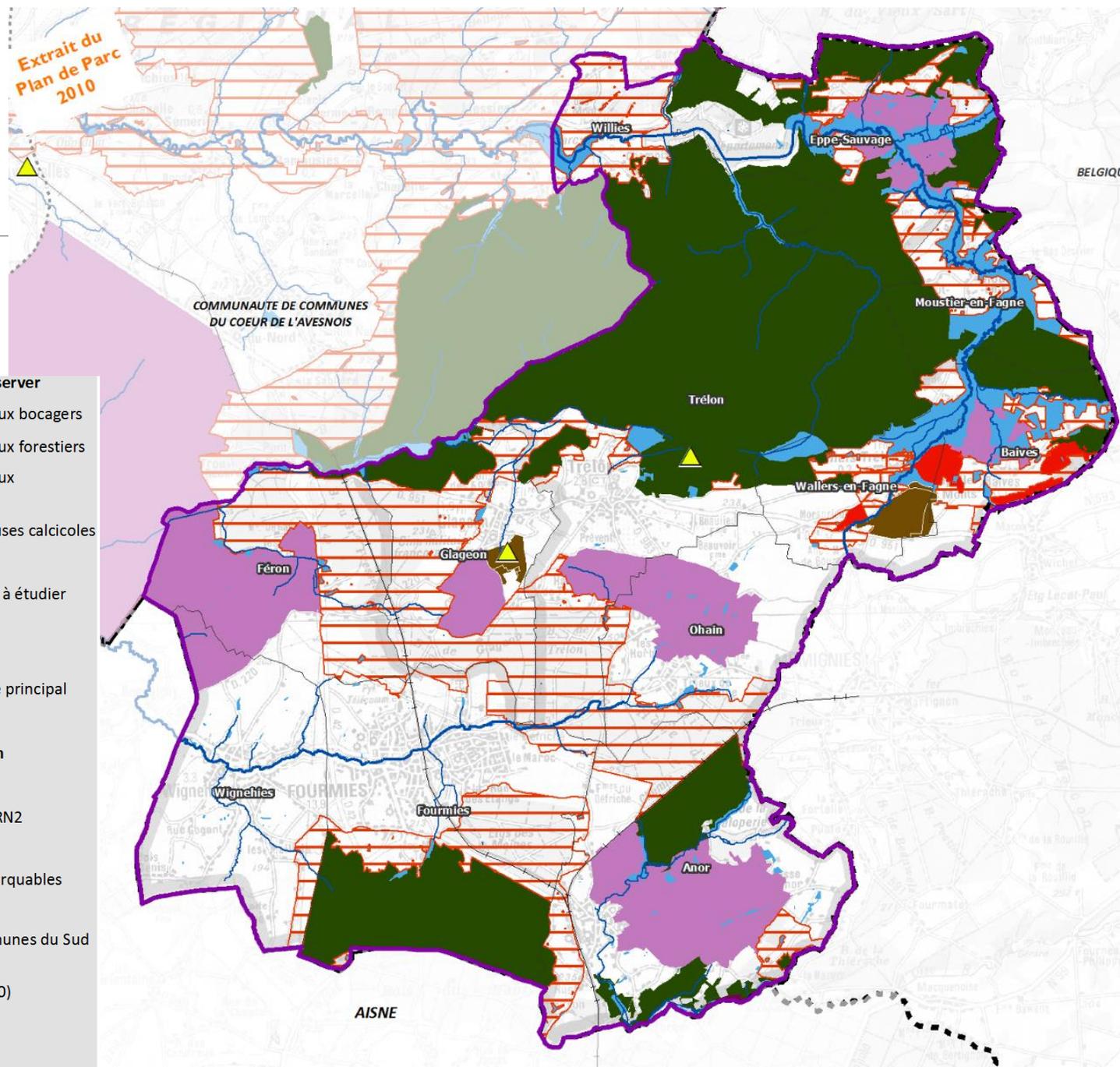
46% de bois

41 % d'espaces agricoles
dont 3/4 de prairies

Plus de 1000 km de haies

300 ha de zones humides
(SAGE)

- Les coeurs de nature à préserver
- Coeur de nature - Milieux bocagers
 - Coeur de nature - Milieux forestiers
 - Coeur de nature - Milieux humides/aquatiques
 - Coeur de nature - Pelouses calcicoles
- Espaces de biodiversité à étudier
- Carrieres
- Réseau hydrographique
- Réseau hydrographique principal
 - Voie navigable
- Réseaux de communication
- Voie ferrée
 - Projet de voie express RN2
- NUMERO
- Sites géologiques remarquables
- Repères administratifs
- Communauté de Communes du Sud Avesnois
 - Périmètre du parc (2010)
 - Limite communale
 - Frontière franco-belge



Des enjeux environnementaux importants

Réseau Natura 2000

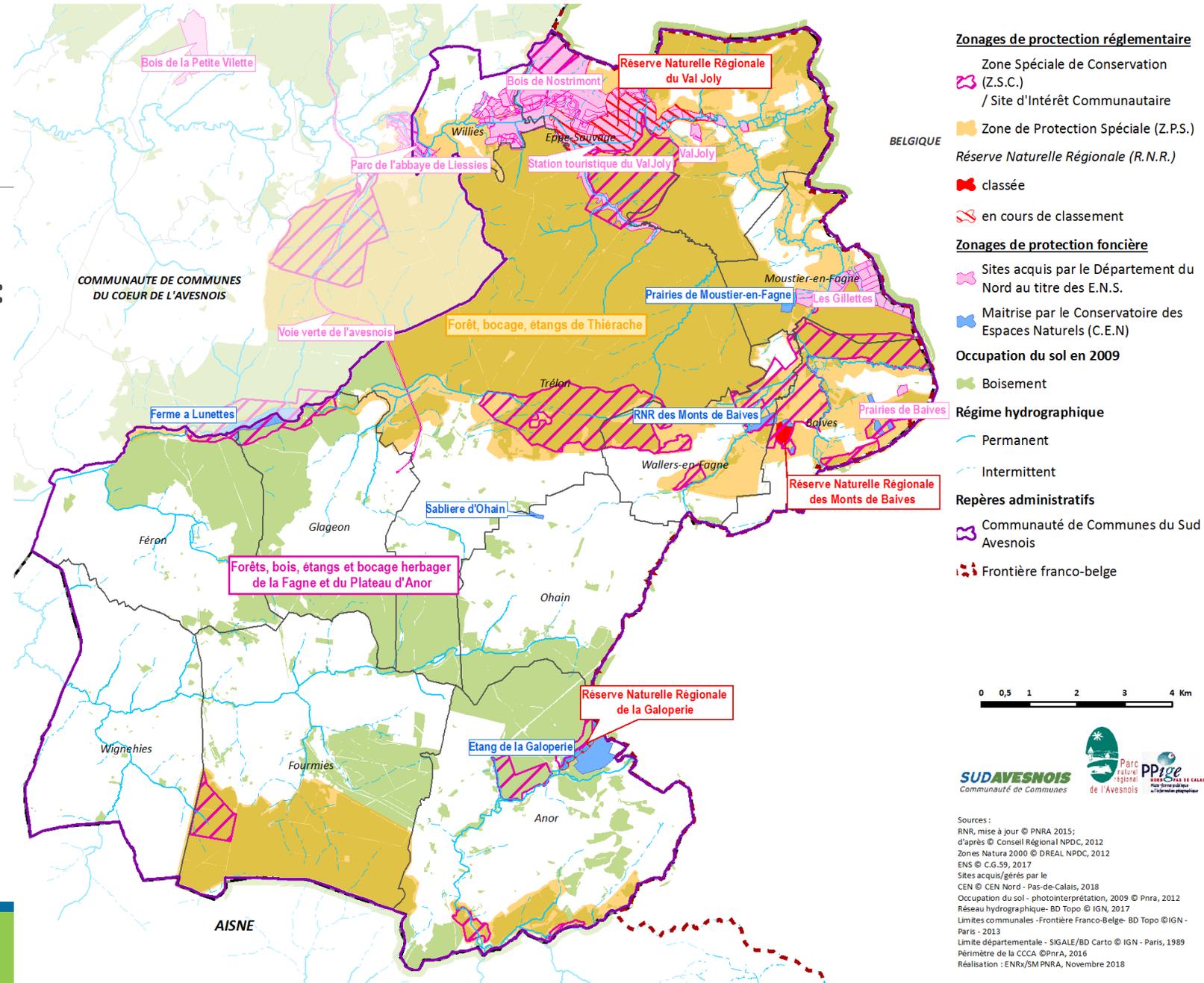
- ZSC (Zone Spéciale de Conservation) : Site 38

- ZPS (Zone de Protection Spéciale)

3 RNR (Réserve Naturelle Régionale)

70% du territoire en ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) de type 1

100 % du territoire en ZNIEFF de type 2



Un patrimoine bâti riche

202 éléments du petit patrimoine recensés

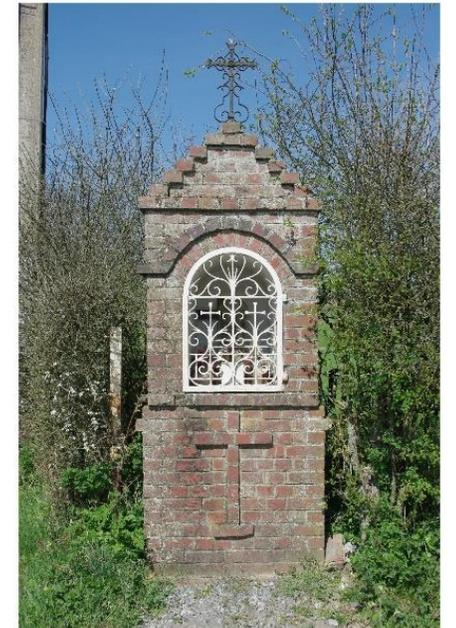
159 édifices remarquables



Féron

Monuments historiques

Identification de l'édifice	N° MERIMEE	Date et type protection MH
MOUSTIER EN FAGNE		
Manoir	PA00107760	1934/04/20 : inscrit MH
EPPE SAUVAGE		
Oratoire Notre-Dame-de-Liesse	PA00107503	1947/04/14 : inscrit MH
Eglise Saint-Ursmar	PA00107512	1947/04/14 : inscrit MH
FERON		
Eglise Saint-Martin	PA00107525	1948/02/10 : inscrit MH
Château de Pont-de-Sains	PA00107524	1948/02/10 : Entrée inscrite MH
Chapelle Lejeune	PA00107523	1951/02/23 : inscrit MH
TRELON		
Château	PA00107845	1986/12/09 : Façades et toitures (cad. E 228) : inscription MH



Eppe-Sauvage

OBJECTIF 2030 : orientations du PADD

Maintenir les équilibres paysagers et valoriser les atouts patrimoniaux

Maîtriser l'évolution du bocage et des boisements

Valoriser les panoramas

Préserver l'architecture locale

Valoriser les continuités naturelles au sein des espaces bâtis

Préserver la biodiversité reconnue

Limitier l'exposition aux risques naturels et technologiques

Des entreprises artisanales dynamiques, principalement dans le secteur du bâtiment

Taux de créations d'entreprises artisanales
2010 à 2015

Pour 10 000 habitants

Source : Chambre des Métiers

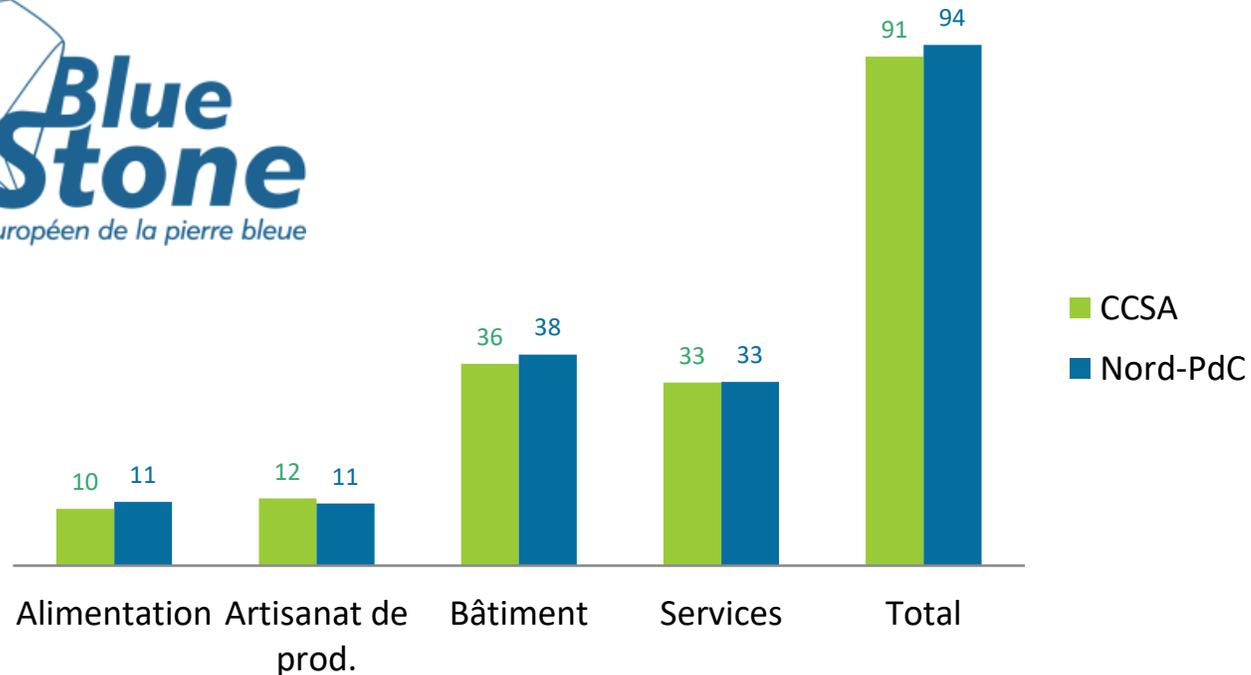


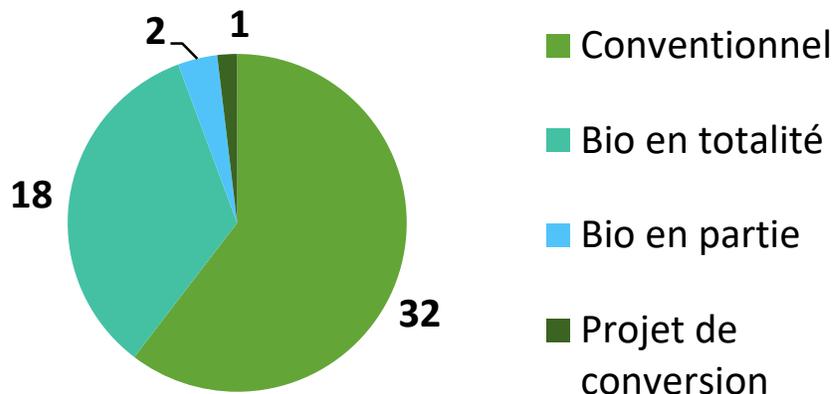
Photo aérienne de la carrière de Glageon (source : Bocquet)



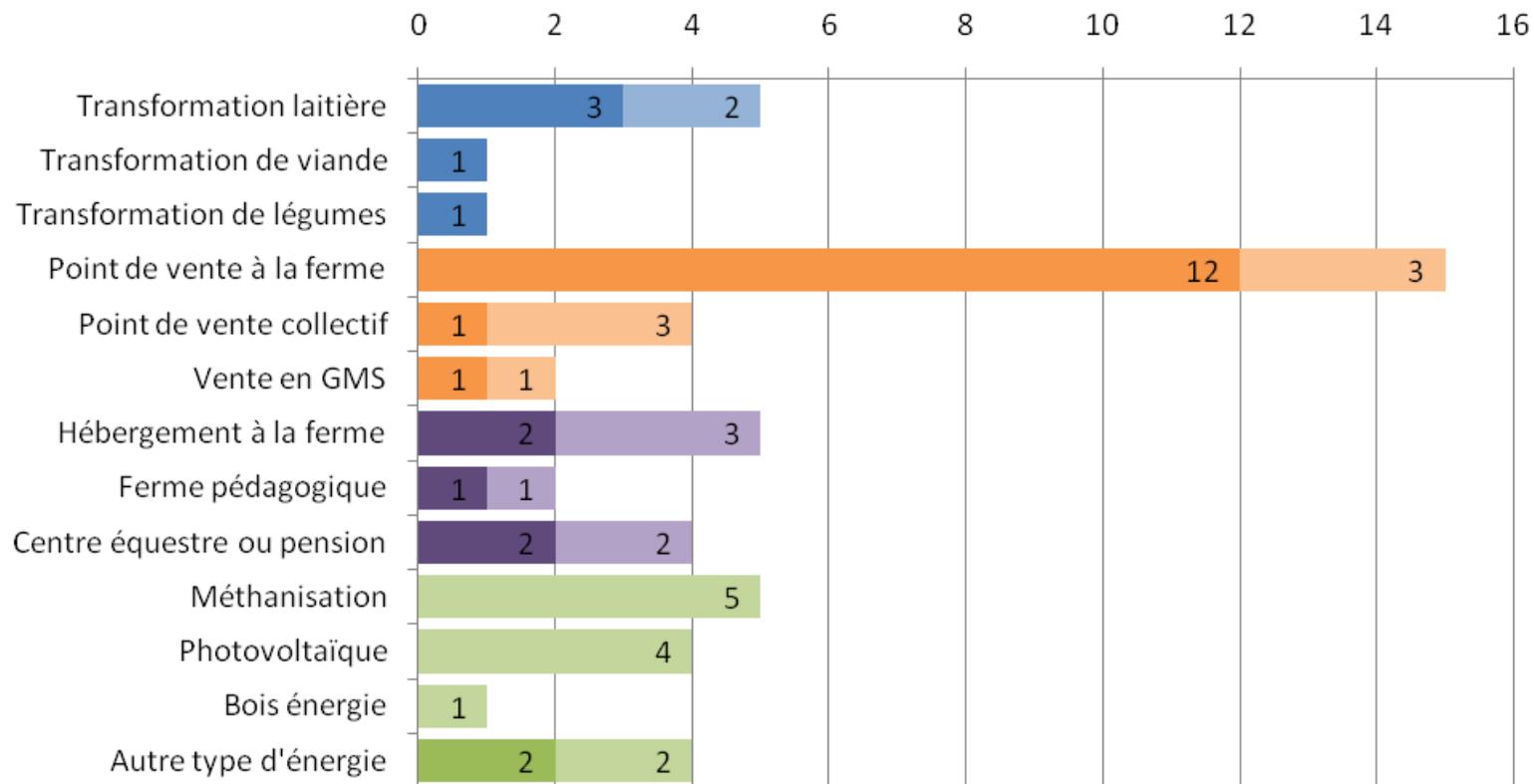
Fosse de la carrière de Glageon

Une activité agricole tournée vers la diversification et l'innovation

Répartition des exploitations entre agriculture conventionnelle et biologique

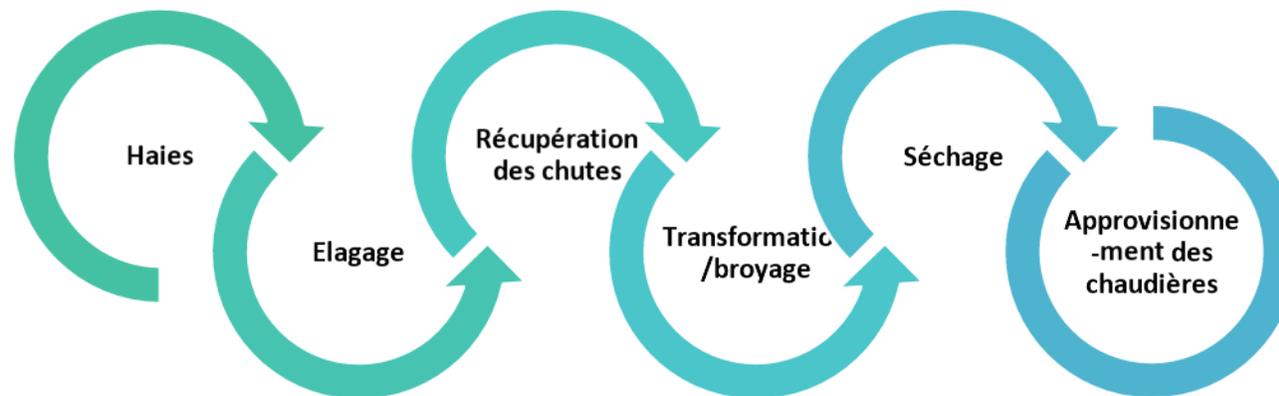


Nombre d'exploitations possédant des ateliers de diversification (actuellement et en projet)



Source : Chambre d'agriculture du Nord – Pas de Calais

Un grand potentiel pour la production de bois-énergie



5 chaudières à bois :

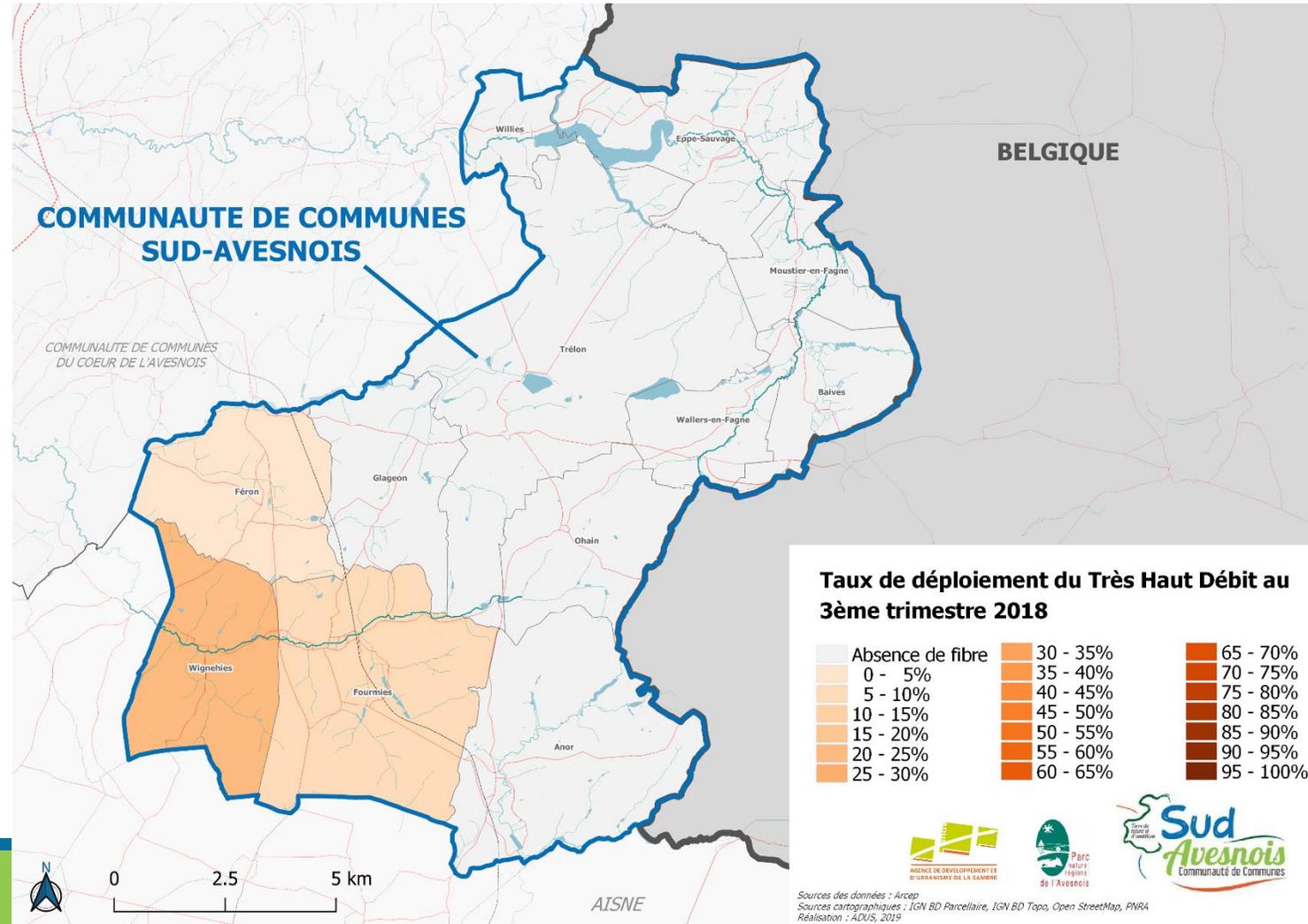
- 2 à Anor
- 1 à Wallers en Fagne
- 1 à Trélon
- 1 à Ohain

➔ Puissance installée sur la CCSA : 350 KW



Waller-en-Fagne

Des infrastructures numériques en développement



OBJECTIF 2030 : orientations du PADD

Innover

Développement numérique

Création d'entreprises

Tous domaines

Créer de nouvelles filières locales à fort potentiel de rayonnement

Eco-construction

Agro-alimentaire

Energies renouvelables

OBJECTIF 2030 : comment contribuer ?

**CONSULTEZ À TOUT MOMENT LE
PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) DE LA CCSA :**

cc-sudavesnois.fr/plan-local-urbanisme-intercommunal



FORMULEZ VOS REMARQUES :

→ par écrit dans les **REGISTRES** mis à disposition du public au siège de la CCSA et dans les 12 mairies du territoire

→ par **COURRIER** à la CCSA : Zone de la Marlière, 2 Rue du Général Raymond Chomel, 59610 Fourmies

→ par **MAIL** à contact@cc-sudavesnois.fr

→ lors des **RÉUNIONS PUBLIQUES**

